

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

DE LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À LA SECONDE VIE DES BÂTIMENTS



2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Réinventer l'existant : transformer les logements vieillissants en opportunités durables

Une partie du parc Hlm ancien n'est plus adapté ni aux profils des demandeurs actuels, ni aux attentes de confort et d'usage. L'expérimentation "seconde vie des bâtiments" portée par le Ministère du Logement et l'USH propose d'explorer ces nouvelles pratiques. Cette formation vous permettra d'identifier les patrimoines cibles, connaître les ressources mobilisables et analyser les opérations déjà réalisées et en cours.

PUBLIC

Directeurs généraux, directeur de la maîtrise d'ouvrage, directeur du patrimoine, responsables d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- > identifier le cadre réglementaire et les spécificités contextuelles
- > examiner les typologies de bâtiments à adapter
- > identifier les ressources mobilisables
- > définir une stratégie et des plans d'action.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur les apports didactiques et l'échange d'expériences des stagiaires, à partir de la situation de leurs organismes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas GIGOT, Consultant-formateur spécialisé en montages de projets dans l'immobilier social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS: intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU



AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?



PENDANT - EN GROUPE

Le cadre juridique

La méthodologie du diagnostic pour cibler les patrimoines concernés Les questions à se poser ?

- diversification des typologies pour les adapter aux nouveaux clients
- extension et/ou surélévation
- accessibilité, adaptation au vieillissement
- rapport à l'espace public

Les démarches pour tester la faisabilité d'une opération de "seconde vie des bâtiments"

Les financements mobilisables pour trouver un modèle économique équilibré

- quels financements complémentaires ?
- les recettes de loyer additionnelles et d'exonérations ou de dégrèvements

Des exemples d'opérations réalisées.



APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.